

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. ROULLEAU

La circulation de la monnaie en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 282-299

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__282_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA CIRCULATION DE LA MONNAIE EN FRANCE

L'étude des ressources monétaires de la France n'a guère été entreprise, jusqu'ici, qu'à un point de vue purement statique. Grâce aux enquêtes conduites périodiquement, depuis 1878, par les soins du ministère des Finances, grâce surtout à l'interprétation qu'a su donner de leurs résultats le regretté M. de Foville, nous sommes renseignés, avec autant de précision que cela est possible en pareille matière, sur la quantité d'or et d'argent qui constitue le stock monétaire du pays, concurremment avec les billets de banque. Nous pouvons même, en compulsant les résultats de ces enquêtes, constater que chaque nature de monnaie tend à se concentrer particulièrement dans certaines régions où l'attirent les habitudes et l'état de richesse de la population.

Mais à côté de cette étude, il en est une autre, non moins utile à entreprendre, et qui jusqu'ici n'a guère été abordée : elle consiste à considérer la monnaie d'un point de vue, non plus statique, mais dynamique. C'est une des fonctions essentielles de la monnaie de circuler; non seulement elle passe, sur place, de main en main pour le règlement des transactions journalières, mais elle voyage d'une région à une autre, soit dans les plis chargés dont la poste assure quotidiennement le transport, soit dans le portefeuille ou le portemonnaie des millions de voyageurs appelés à se déplacer par leurs affaires ou leurs plaisirs. Ces mouvements innombrables, en se groupant, constituent des courants de numéraire, temporaires ou permanents, périodiques ou continus, mais nettement déterminés, qui font que telle ou telle nature de monnaie tend à s'accumuler sur certains points du territoire, alors que d'autres se voient démunir de leurs moyens de paiements. L'intensité de ces courants est, dans un grand nombre de cas, placée sous la dépendance des saisons, les besoins de numéraire des diverses régions étant, dans leur quantité et leur composition, variables suivant les époques de l'année.

Rechercher l'importance et les causes de ces migrations intérieures de la monnaie, décrire les variations périodiques auxquelles est soumise la circulation locale du numéraire, esquisser, en un mot, la géographie monétaire de la France : tel est le but de cet exposé sommaire.

* * *

Une évaluation directe du numéraire et des billets transportés par la poste et les particuliers serait évidemment impossible; mais à l'action de ces courants qui tendent à accumuler les espèces sur certains points du territoire au détriment d'autres régions, s'oppose constamment celle de la Banque de France; amenée par ses fonctions et son privilège d'émission à assurer sur tout le territoire l'équilibre de la circulation monétaire, elle voit régulièrement telle ou telle nature de billets ou d'espèces refluer vers certaines de ses caisses, tandis que d'autres doivent être périodiquement ravitaillées pour répondre aux demandes du public. Ces transports continuels de numéraire, combinés avec les variations de l'encaisse des différents sièges de la Banque, fournissent d'exactes indications sur la nature et l'intensité des demandes du public, soit pour les besoins de la circulation locale, soit pour l'exportation vers d'autres régions.

La Banque de France centralise ainsi la majeure partie des mouvements de numéraire organisés; comme banquier du Trésor, elle est chargée des mouvements matériels de fonds de l'État, qui est le plus grand débiteur et le plus grand créancier de tout le pays; et dans ces mouvements matériels viennent se confondre ceux par lesquels la poste assure les transports d'argent par mandats ou bons de poste; de même, sa clientèle, et en particulier les banques à succursales multiples, lui confie le soin de sa trésorerie, surtout depuis que de récentes dispositions ont assuré la gratuité complète aux virements de place à place. Seuls échappent à son action, en outre des transports de fonds assurés individuellement par les particuliers, ceux de certains réseaux de chemins de fer qui préfèrent procéder eux-mêmes à la centralisation de leurs recettes.

I

L'examen des variations saisonnières de la circulation monétaire, auquel il a été procédé au cours de ces recherches, a porté sur l'année 1909, caractérisée par une récolte moyenne, et qui n'a pas été troublée, comme celles qui l'ont suivie, soit par des phénomènes naturels anormaux (inondations de 1910, extrême sécheresse de 1911), soit par la thésaurisation qui, en 1912, a perturbé les mouvements du numéraire. On peut en considérer les résultats comme s'écartant peu de la moyenne.

Ils permettent de constater qu'un élément domine par-dessus tout les variations de la circulation monétaire : c'est le cycle régulier de la production agricole. Quelle que soit la région que l'on étudie, on relève une augmentation très marquée de ses besoins de numéraire au moment où s'effectuent les opérations de la récolte, alors que l'agriculture voit ses dépenses de main-d'œuvre s'accroître considérablement et que, d'autre part, les industries de transformation et le commerce de gros lui achètent ses produits et, dans un grand

nombre de cas, les règlent comptant. Nous citerons quelques exemples pris en particulier parmi les régions de grande production agricole.

Le midi viticole est, dans son ensemble, une région qui demande à la Banque plus de billets et d'espèces qu'elle ne lui en verse; cet excédent de prélèvements porte sur toutes les natures de monnaie, à l'exception des billets de 1.000 et de 500 francs qui, au contraire, surabondent en toute saison dans ces départements, mais c'est particulièrement pendant le mois de septembre et surtout en octobre, à la suite des vendanges, que les demandes de numéraire se font particulièrement intenses; en 1909, pendant ces deux mois, elles ont atteint 16 millions et demi de francs; les rentrées de grosses coupures de billets ont été particulièrement actives (6,8 millions), le public venant les échanger contre une monnaie plus divisée : billets de 100 et 50 francs dont la sortie totale atteint 17 millions, or (3,8 millions), pièces de 5 francs (2 millions) et monnaies divisionnaires (0,5 million). La petite monnaie est recherchée au mois d'août, dès que les opérations de la récolte commencent à nécessiter d'importants paiements de salaires; l'or et surtout les billets ne se mettent en mouvement qu'un peu plus tard, lorsque le commerce fait ses achats à la viticulture, et lui verse les acomptes d'usage lors de la conclusion des marchés.

Lorsque les opérations de vendange et de vinification sont à peu près terminées, on assiste à un reflux de numéraire qui se prolonge, avec une interruption en décembre, jusqu'aux premiers mois de l'année, mais qui n'atteint pas, à beaucoup près, l'importance des prélèvements de l'automne, et ne dépasse pas 3 à 4 millions; le reste de l'année ne présente pas de particularités remarquables.

En somme, le midi, pour les opérations de la vendange, accroît momentanément sa circulation monétaire de 16 millions environ; la valeur de la récolte, pour l'année considérée, a été dans cette région de 340 millions.

Il est difficile de faire des constatations aussi précises que les précédentes dans la région bordelaise, où les besoins monétaires d'une grande ville qui est en même temps un grand port d'importation masquent un peu l'effet des mouvements dus à la production viticole. Il est pourtant certain que ceux-ci ont une part notable dans les demandes considérables de numéraire qui se répartissent sur les quatre derniers mois de l'année et qui atteignent 39 millions, soit 9,7 millions par mois, alors que la moyenne des huit autres mois ne dépasse pas 4 millions.

Par contre, nous retrouvons en Champagne des indications analogues à celles du midi, mais différemment réparties : une grosse sortie de numéraire (10,8 millions dont 6,9 en gros billets, 3,5 en petites coupures, 0,2 en or et 0,2 en argent) a lieu en octobre, après la vendange; elle est immédiatement suivie d'un léger reflux en novembre; puis, parmi les demandes d'espèces et de billets qui se produisent pendant tout le reste de l'année, un mouvement plus important a lieu en mars, époque à laquelle le commerce achève le paiement de ses achats aux récoltants. Les mouvements monétaires paraissent considérables en présence d'une récolte dont la valeur, en 1909, n'a pas dépassé 33 millions, mais il faut tenir compte, surtout en ce qui concerne les grosses coupures, de la présence dans la région du grand centre industriel de Reims, dont les besoins particuliers viennent s'ajouter à ceux du reste de la Cham-

pagne viticole. Si, pour éliminer cette influence parasite, on se borne à considérer la région d'Épernay, les résultats restent qualitativement les mêmes, si ce n'est que les mouvements portent presque uniquement sur l'or et les billets de 100 et 50 francs.

De même, la Bourgogne demande d'abord des monnaies d'argent en septembre, au moment des vendanges, puis de l'or et des billets en octobre, lors des achats de vins.

Dans les Charentes, le mouvement du numéraire est surtout accentué au mois de décembre; de novembre à février, les besoins supplémentaires dépassent de 4,3 millions la moyenne des autres mois; ils portent surtout sur les petites coupures (2,8 millions), le billet de 100 francs étant l'instrument principal des règlements entre distillateurs et vigneron de la région.

Passons maintenant à une culture de nature différente : celle de la betterave de sucrerie et de distillerie. Nous l'étudierons dans l'ensemble des départements où elle est particulièrement active (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise); la production de l'année 1909 y a atteint 150 millions de francs sur un total de 196 millions pour la France entière. Bien que cette région soit loin d'être livrée, comme le midi viticole, à la monoculture, la variété de ses productions et la présence de grands centres industriels, qui ont d'ailleurs été éliminés autant que possible dans les calculs, n'empêchent pas de reconnaître, dans les variations des besoins de numéraire, l'influence très nette de la culture betteravière.

Cette influence se manifeste par de fortes demandes qui s'étendent sur les quatre derniers mois de l'année, depuis l'arrachage des betteraves jusqu'à l'extinction annuelle de l'activité des sucreries et des distilleries; elles ont atteint 42,6 millions en 1909; les billets y occupent une part prépondérante (13,7 millions de grosses coupures et 22,9 de petites), avec, en décembre, un maximum très prononcé dû sans doute en partie à des besoins étrangers à l'agriculture; l'or y figure pour 2,9 millions, et l'argent, que le public réclame surtout en septembre et octobre pour le paiement de la main-d'œuvre, pour 3,1 millions. Une fois cette période d'activité écoulee, la circulation présente au contraire presque constamment un trop-plein de numéraire qu'elle déverse dans les caisses de la Banque jusqu'au commencement de la campagne suivante.

Il reste à déterminer l'action sur la circulation monétaire de la plus importante des productions de l'agriculture française : celle des céréales, dont les statistiques officielles estiment, pour 1909, la valeur à 4.116 millions. Pour en décrire les modalités particulières, il convient de choisir une région où les mouvements monétaires ne soient pas troublés par le voisinage d'une grande ville, comme c'est le cas pour les plaines de la Brie, et où cependant la culture des céréales ait une prépondérance nettement marquée. La Beauce et la région de l'ouest remplissent ces conditions. Le pays Chartrain, où les monnaies de toute nature affluent en général au delà des besoins de la circulation locale, voit cependant cette surabondance se réduire dès le début de la moisson; cette situation se maintient jusque dans les premiers mois de l'année, mais sans qu'il y ait de maximum très caractérisé, sauf peut-être pour les billets de 100

et de 50 francs qui deviennent nettement insuffisants en septembre et octobre. Au total, les variations saisonnières se bornent à ceci, que la moyenne mensuelle de l'excès de monnaie dans la circulation, qui est de 1,9 million pendant la période mars-juillet, tombe à 0,9 million pendant le reste de l'année. La proximité de Paris paraît agir dans le sens d'un effacement du maximum des besoins locaux, satisfaits en grande partie par les apports directs des acheteurs de grains venus du marché parisien.

La plaine de l'ouest, dans la partie où nous l'avons étudiée, et où la culture des céréales et l'élevage se partagent l'activité agricole (Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vienne), présente des variations plus caractérisées qui, pour les mois d'août et de septembre, se traduisent par une demande de monnaie de 5 millions, alors que, pendant le reste de l'année, les billets et les espèces surabondent, l'excédent atteignant en moyenne 5,5 millions par mois. C'est surtout sur les billets que portent les mouvements de cette région (4,6 millions), l'or n'occupant dans les demandes qu'une place à peine égale à celle de l'argent (0,5 million).

En somme, et bien que les régions considérées ne fournissent guère, dans leur ensemble, que le dixième de cette production extrêmement disséminés, les chiffres précédents montrent que la culture des céréales, eu égard à sa valeur, n'exerce sur la circulation monétaire qu'une action moins intense que celles de la vigne ou de la betterave. Cette différence, peut-être plus apparente que réelle, peut tenir à ce que le produit de la récolte de grains est en partie exporté immédiatement vers des minoteries plus ou moins éloignées de la région de production; le paiement aux cultivateurs du montant des achats se trouve réglé au moyen d'espèces importées sur les marchés par des intermédiaires étrangers à la région, et sans passer par les caisses de la Banque. Au contraire, la betterave est livrée sur place aux industries de transformation; c'est la circulation locale qui supporte tout l'effort des besoins de numéraire provoqués par la campagne sucrière, et c'est à la Banque qu'elle s'adresse pour obtenir les moyens d'y pourvoir.

L'élevage donne lieu à des mouvements saisonniers notablement différents des précédents. Dans la région de Nevers et de Moulins, par exemple, c'est pendant les mois de février et de mars que se produisent les demandes d'espèces destinées spécialement à cette industrie; elles portent presque entièrement sur les billets, notamment sur ceux de 1.000 et de 500 francs; c'est au moyen de cette monnaie que les embaucheurs, utilisant les crédits de campagne qui leur sont ouverts, règlent au comptant leurs achats de bétail; un mouvement inverse se produit en septembre et octobre, au moment de la vente des animaux engraisés pendant l'été; l'importance de chacun de ces deux mouvements ne dépasse pas 2 millions pour la région.

A côté de ces principaux éléments de la production agricole de la France, il est bon d'en signaler d'autres qui, pour n'avoir qu'une importance relativement minime, n'en agissent pas moins avec quelque intensité sur les régions dont ils forment les principales ressources. La culture de l'olivier, par exemple, détermine à Aix et à Salon, de septembre à février, pour la campagne des

amandes, des demandes supplémentaires de monnaie qui se portent surtout sur les billets de banque. Celle des arbres fruitiers a des besoins qui coïncident à peu près avec ceux de la moisson : la vallée de la Garonne avec les prunes d'Agen, la Normandie et la Bretagne avec les pommes, le Limousin avec les noix y sont particulièrement sensibles. Pour en finir avec la partie de la production agricole qui concourt à l'alimentation, notons, au cours de l'été, l'activité donnée à la circulation monétaire par le commerce des primeurs dans les plaines de la Garonne et de la Loire, dans la basse vallée du Rhône, sur les côtes de la Manche, dans la région parisienne; le commerce du beurre, à la même époque, met en mouvement des sommes importantes; enfin, l'industrie fromagère joue un rôle marqué dans les demandes de numéraire du Cantal et de l'Aveyron; deux fois par an, en avril-mai et en octobre-novembre, 6 à 7 millions, en petits billets et en or, sont nécessaires pour le règlement de la campagne des fromages de Roquefort, dont les paiements sont fixés à ces deux époques.

Les cultures industrielles donnent lieu à des remarques analogues aux précédentes : pour celle du tabac, dans la Dordogne, la Gironde, le Lot et le Lot-et-Garonne, qui fournissent plus de la moitié de la production, les paiements s'effectuent de janvier à mars et, à ce moment, il faut fournir à la circulation 6 millions dont les deux tiers en petites coupures de billets. La sériciculture, dans les environs de la vallée inférieure du Rhône, provoque en mai et juin, lors de l'achat des cocons, et à l'automne, au moment du paiement des primes, des mouvements qui, en 1909, ont dépassé 4 millions. Toujours dans le midi, la région de Grasse réclame des petites coupures de billets en plus grande abondance de mai à novembre, au moment de la saison des fleurs; dans les Landes, le règlement des achats de produits résineux détermine des besoins supplémentaires de monnaie vers le mois de septembre. Au contraire, ceux qui, dans la Sarthe, sont dus à la préparation de la récolte du chanvre, sont différés jusqu'à la période qui s'étend de décembre à mars.

* * *

Aux causes d'ordre purement agricole qui, dans l'ensemble, ont une influence prépondérante sur les variations périodiques des besoins de numéraire, d'autres s'ajoutent ou se substituent dans certaines régions dont l'activité économique revêt une forme différente. La pêche côtière détermine sur le littoral breton, de juillet à octobre, des mouvements monétaires variables avec l'abondance du poisson, tandis que l'armement pour la pêche de la morue, à Saint-Malo et à Granville, du hareng à Honfleur, provoque, dès février et mars, de fortes demandes de petites coupures, d'or et d'argent pour le paiement des avances aux équipages; le mouvement se renouvelle, au retour des navires de Terre-Neuve et d'Islande, à l'occasion de la vente du produit de la pêche.

Toujours sur les côtes, l'enlèvement des sels, dans l'Hérault par exemple, mobilise quelques fonds de juillet à novembre. Enfin, pour achever de décrire les mouvements qui intéressent les populations maritimes, il faut noter que, tous les trimestres, en mars, juin, septembre et décembre, le paiement des pensions de la marine met en circulation des quantités considérables de billets

et d'espèces (43 millions en tout par an), dont la plus grande partie ne tarde pas d'ailleurs à rentrer dans les caisses de la Banque. En outre, dans les ports de Brest et de Toulon, la présence ou l'absence des escadres influe naturellement beaucoup sur les mouvements locaux du numéraire.

Dans certaines régions, c'est à une cause d'un ordre tout différent qu'il convient de rapporter les mouvements de monnaie qui se produisent tous les ans à époque fixe. Les villes d'eaux, les stations balnéaires et hivernales ont des besoins particuliers qui sont loin d'être négligeables. Nice et Cannes demandent, de novembre à janvier, 3 millions en monnaie de toute nature, mais pendant les trois mois qui suivent, ces villes ont à reverser un excédent de près de 25 millions, dont 18 en billets de 1.000 et de 500 francs provenant des apports des étrangers. En été, de juin à septembre, Aix-les-Bains a des rentrées supplémentaires qu'on peut évaluer à 1,2 million par mois; Vichy, à la même époque, a un excédent à peu près équivalent, malgré des demandes supplémentaires de petite monnaie pour les besoins, devenus plus intenses, de la circulation courante : la côte normande restitue 2,6 millions d'excédent; les plages qui avoisinent Saint-Malo, 2 millions; à l'autre extrémité de la France, les Hautes Pyrénées voient, dès la saison d'été, le numéraire dépasser les besoins locaux, par suite de l'affluence, non seulement des visiteurs des stations thermales de la région, mais aussi des pèlerins de Lourdes. Les rentrées supplémentaires atteignent de ce chef 4,2 millions.

* * *

Si nous examinons maintenant les régions purement industrielles, nous n'y constatons plus aucune des variations saisonnières qui se sont révélées dans les pays agricoles. Les mouvements de numéraire y sont sensiblement uniformes à toutes les époques de l'année; leur périodicité n'est plus réglée par le cours des saisons, mais par le paiement des salaires; toutes les quinzaines, la circulation monétaire s'en trouve accrue d'une somme plus ou moins importante qui, au bout de quelques jours, reflue presque en totalité vers les caisses d'où elle est sortie.

C'est donc à la production agricole que sont surtout dus les mouvements que nous avons décrits. Sauf quelques exceptions d'importance secondaire, ils se concentrent entre le mois d'août et la fin de l'année. Si l'on examine dans leur ensemble les variations de l'encaisse et de la circulation fiduciaire de la Banque de France, en faisant abstraction des échanges d'or et d'argent avec les pays étrangers, et en tenant compte également de l'accroissement normal et permanent de la circulation monétaire intérieure, on constate que, de la fin de juillet à la fin de décembre, les sorties d'espèces et de billets ont atteint, en 1909, année considérée comme normale, 370 millions de francs. Cette somme ne représente que 3 à 4 % environ de la masse monétaire en circulation en France; elle ne suffit pas à troubler le marché de l'argent, au moins en ce qui concerne le taux officiel de l'escompte; mais il est à remarquer qu'aux États-Unis, où les mouvements provoqués par les mêmes causes n'atteignent tous les ans, d'après les documents officiels, que 1 1/2 à 2 % du stock monétaire du pays, ils suffisent à provoquer, à la fin de l'année, un res-

serrement de l'argent des plus appréciables; cette différence confirme la supériorité marquée de la France en matière d'organisation monétaire.

La rentrée dans les caisses de la Banque des espèces et des billets qui en ont été momentanément distraits pour les besoins de la campagne agricole ne commence à s'effectuer nettement que vers le mois de mars. Les dépenses courantes des agriculteurs font rentrer peu à peu dans le mouvement plus rapide des transactions industrielles et commerciales les fonds mis en réserve à la suite de la vente des récoltes. L'un des agents les plus actifs de ce mouvement est le Trésor, qui draine énergiquement le numéraire, sur tout le territoire, au moment du paiement des contributions directes; les prélèvements ainsi effectués à partir de la publication des rôles atteignent leur maximum en juin et se prolongent jusqu'à la fin de l'année, avec une chute assez rapide en novembre et décembre. Les dépenses budgétaires font, il est vrai, progressivement refluer ces fonds dans la circulation, en même temps que la dette flottante tend à diminuer, mais il n'est pas moins vrai que les disponibilités du Trésor, mesurées par le solde de son compte à la Banque de France, présentent toujours, sauf opérations exceptionnelles de trésorerie, un minimum au début de l'année et un maximum dans les derniers mois. En 1909, l'écart entre ces deux extrêmes a atteint 200 millions.

En résumé, les fluctuations périodiques de la circulation monétaire de la France se résument ainsi : demandes supplémentaires s'étendant sur le second semestre et dues aux besoins agricoles, à ce que l'on nomme aux États-Unis le « mouvement des récoltes »; reflux de l'excédent de numéraire au printemps et au début de l'été, largement facilité par le paiement des impôts directs.

L'importance de ces fluctuations est très faible par rapport à la valeur totale des récoltes mises sur le marché, ce qui indique que, pendant la période d'activité, la vitesse de circulation de la monnaie dans les campagnes devient beaucoup plus considérable que pendant le reste de l'année. Au contraire, les régions industrielles présentent un stock monétaire et, vraisemblablement, une vitesse de circulation beaucoup moins variables.

II

Il s'en faut de beaucoup que ces variations saisonnières se compensent au bout de l'année. Tantôt les caisses de la Banque de France ont à faire face à une demande chronique qui oblige à les réapprovisionner de temps en temps, tantôt au contraire la monnaie tend indéfiniment à s'y accumuler, et il faut en évacuer le trop-plein vers des succursales moins bien pourvues. Ces mouvements de fonds, assurés par les soins de la Banque, n'ont la plupart du temps pour objet que de rétablir entre les diverses régions l'équilibre monétaire que rompent les transports de numéraire effectués, soit par la poste dans les plis chargés, soit par les voyageurs se déplaçant à travers le territoire; une partie seulement en est employée à accroître les stocks monétaires locaux.

Le tableau ci-après, où sont résumés par départements les échanges de numéraire entre les caisses de la Banque et la circulation, montre que les caisses

MOUVEMENTS DE MONNAIE ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LA CIRCULATION INTÉRIEURE
Moyennes annuelles calculées sur la période 1908-1912 (En millions de francs)

DÉPARTEMENTS	PROVENANCE DES MOUVEMENTS				DÉCOMPOSITION PAR NATURE DE MONNAIE				MOUVEMENT total
	1	2	3	4	5	6	7	8	
	EXCÉDENTS de paiements (+) ou d'émissions (-) de mandats-poste, etc.	EXCÉDENTS de dépenses (+) ou de recettes (-) des autres caisses publiques	EXCÉDENTS de paiements (+) ou d'émissions (-) de tirages de la Banque de France	AUTRES excédents de prélèvements (+) ou de versements (-) de la circulation locale	BILLETS de 1.000 et 500 francs	BILLETS de 100 et 50 francs	OR	ARGENT	
Ain	4.630	1.420	4.450	6.640	10	10.430	2.600	4.100	17.140
Aisne	7.020	15.880	39.260	10.310	18.340	6.000	630	1.700	26.670
Allier	2.480	10.180	290	24.310	17.260	14.990	4.280	160	36.690
Alpes (Basses)	1.450	5.020	1.880	690	2.010	1.590	30	10	1.000
Alpes (Hautes)	670	7.620	1.650	2.860	14.820	960	450	80	2.440
Alpes-Maritimes	4.380	7.690	1.100	13.700	14.820	11.640	1.160	750	26.870
Arèche	1.720	2.440	1.260	850	240	470	1.490	630	2.830
Ardennes	3.240	3.650	450	22.860	7.880	10.880	4.550	670	22.640
Ariège	240	3.950	2.790	1.280	1.280	50	60	40	1.130
Aube	3.670	1.290	2.530	3.800	6.810	580	740	530	5.390
Aude	2.780	4.690	2.330	1.540	6.080	5.180	1.850	1.010	1.960
Aveyron	280	3.440	8.790	8.040	890	2.750	1.060	110	2.410
Bouches-du-Rhône	54.740	47.520	91.290	77.130	7.660	18.610	3.360	650	6.940
Calvados	2.800	23.820	550	7.500	18.970	14.560	210	930	34.670
Cantal	2.940	1.250	6.270	530	2.630	2.960	1.210	40	1.550
Charente	2.600	8.430	8.690	9.300	5.430	8.050	1.370	1.230	5.320
Charente-Inférieure	320	230	4.860	18.500	8.300	11.610	2.070	1.470	23.450
Cher	320	8.460	120	11.990	1.590	2.570	40	230	3.970
Corrèze	2.290	4.820	4.720	9.490	2.030	3.010	1.870	190	2.520
Corse	70	12.490	4.360	10.720	2.640	50	170	110	540
Côte-d'Or	110	2.800	9.280	11.650	770	2.590	2.710	110	540
Côtes-du-Nord	5.610	3.410	1.370	20.650	6.170	9.080	3.570	1.000	19.820
Creuse	680	1.640	4.610	3.590	3.070	510	170	7.240	10.200
Dordogne	260	5.230	2.220	17.390	6.580	3.470	140	290	10.200
Doubs	3.030	8.820	4.290	3.600	2.470	1.040	2.570	3.040	2.100
Drôme	1.690	2.000	7.630	5.790	200	6.800	1.920	810	9.730
Eure	7.460	3.960	4.720	4.310	5.060	4.690	550	710	11.010
Eure-et-Loir	3.330	10.040	5.540	16.810	10.660	10.650	2.580	750	24.640
Finistère	5.310	38.480	8.540	34.470	3.400	1.350	1.400	130	780
Gard	8.900	510	4.510	5.190	6.480	4.350	140	380	11.070
Garonne (Haute)	10.540	8.340	19.410	16.000	4.300	18.190	1.510	1.130	16.530
Gers	1.680	1.550	2.920	8.060	6.570	3.900	500	140	60.040
Gironde	11.550	36.840	100.350	15.020	25.840	33.490	1.450	740	60.040
Hérault	4.650	24.870	8.740	16.520	10.460	2.880	2.880	1.180	2.000
Ille-et-Vilaine	5.950	8.810	9.790	30.730	12.150	3.940	1.730	1.560	13.800
Indre	290	1.760	3.700	14.170	9.090	8.770	1.120	60	18.920

Indre-et-Loire	300	10.010	12.080	17.690	10.250	4.480	780	190	15.320
Isère	1.140	1.200	16.180	19.050	4.780	1.840	620	490	2.810
Jura	940	1.170	2.780	3.420	1.940	3.100	210	180	5.430
Landes	2.560	1.40	1.960	3.090	2.110	4.240	600	520	7.470
Loir-et-Cher	970	2.000	1.070	9.210	15.990	4.220	560	6.610	11.310
Loire	4.320	300	23.020	7.560	15.990	15.290	5.530	260	11.440
Loire (Haute-)	2.650	1.660	3.500	6.120	3.900	1.590	1.480	6.930	6.930
Loire-Inférieure	4.470	4.780	11.360	7.040	4.400	19.890	2.870	2.710	18.710
Loiret	1.920	2.160	5.230	29.230	11.800	8.880	2.420	1.140	24.240
Lot	320	4.810	2.700	2.240	210	70	80	190	190
Lot-et-Garonne	2.150	5.500	10.960	9.490	8.300	4.330	50	120	12.800
Lozère	1.490	2.770	1.770	2.060	1.520	1.520	1.130	170	2.550
Maine-et-Loire	2.660	5.010	30.940	13.850	14.660	14.660	80	1.190	27.400
Manche	4.320	18.500	8.130	16.160	660	9.380	1.120	1.050	10.110
Marne	1.000	350	32.890	11.510	22.280	570	600	420	22.730
Marne (Haute-)	3.200	3.840	400	2.860	20	2.370	200	50	2.840
Mayenne	1.890	9.620	250	7.890	7.890	12.210	920	530	21.550
Meurthe-et-Moselle	2.050	4.510	34.500	103.670	38.590	24.700	7.380	960	71.630
Meuse	1.000	22.340	43.100	40.040	9.630	8.120	610	80	18.260
Morbihan	920	22.760	7.780	21.140	2.340	4.860	2.160	460	5.240
Nièvre	40	7.180	4.650	12.490	1.950	7.250	890	110	9.920
Nord	7.880	107.490	17.790	217.260 (t)	96.540	119.280	23.060	112.230 (t)	128.650 (t)
Oise	320	9.400	9.030	13.210	25.330	14.500	1.070	870	39.520
Orne	5.670	10.680	1.470	13.010	11.530	14.500	2.220	770	25.480
Pas-de-Calais	1.770	46.990	41.100	16.550	3.270	27.400	5.270	1.290	28.110
Puy-de-Dôme	1.950	4.170	8.360	20.570	9.260	3.050	820	140	12.310
Pyénées (Basses-)	1.390	8.830	36.170	16.580	8.040	8.600	930	140	17.430
Pyénées-Orientales	3.740	8.830	8.550	20.920	2.830	10.490	6.890	1.420	21.630
Rhône	19.530	13.600	1.620	1.700	3.040	3.950	620	60	1.590
Rhône (Haute-) et Terr. Belfort	3.960	43.600	3.840	57.830	16.000	45.960	1.420	3.460	59.920
Saône-et-Loire	1.170	5.350	3.210	2.670	400	5.670	2.720	1.520	7.270
Sarthe	3.280	14.830	21.590	20.180	3.620	9.790	1.820	160	15.070
Savoie	1.110	3.210	8.070	5.220	2.860	7.450	1.850	990	13.150
Savoie (Haute-)	7.700	11.050	2.360	15.900	7.350	4.360	1.300	2.280	15.290
Seine	205.080	123.080	36.680	13.720	3.120	2.060	1.000	6.550	42.730
Seine-et-Marne	6.580	11.000	8.610	287.990	241.010	262.870	140.030	8.920	652.830
Seine-et-Oise	18.760	10.060	13.060	22.400	20.500	24.410	2.850	830	48.990
Seine-Inférieure	10.070	164.750	141.580	29.620	16.350	28.420	5.680	930	51.380
Sèvres (Deux-)	2.570	6.670	10.290	38.960	39.210	4.140	2.910	3.700	34.280
Somme	730	17.620	10.290	19.130	15.690	2.440	300	350	18.080
Tarn	790	1.920	7.020	22.870	16.070	13.430	3.900	1.000	34.000
Tarn-et-Garonne	1.660	2.830	18.880	4.410	6.490	6.490	220	280	11.120
Var	2.160	52.400	3.060	9.650	6.890	340	710	280	8.220
Vaucluse	4.080	1.900	10.340	31.860	5.210	1.990	700	640	8.540
Vendée	4.620	1.900	3.900	9.340	4.860	2.690	420	680	3.260
Vienna	2.340	2.490	5.180	14.710	9.450	10.090	3.790	2.350	25.680
Vienna (Haute-)	610	5.470	3.620	13.900	5.590	4.560	700	90	10.130
Vosges	3.510	7.700	9.070	10.360	2.250	8.720	480	750	9.740
Yonne	1.890	430	16.530	10.360	10.230	8.240	3.780	1.850	24.080
			4.510	8.420	6.280	5.330	2.210	570	14.390

(1) Y compris 140 millions environ de versements d'argent provenant du drainage de la circulation belge.

où les demandes du public excèdent ses versements sont assez étroitement localisées. En tête se place Paris, dont les besoins annuels atteignent 857 millions restitués d'ailleurs en partie par la banlieue (204 millions), qui fournit à la population parisienne une partie des objets nécessaires à son alimentation quotidienne et recueille en outre une part importante des revenus et salaires qu'un grand nombre de ses habitants encaissent à Paris où se trouvent leurs occupations. Les autres centres d'émission de monnaie par la Banque sont de grandes agglomérations urbaines comme Lyon (60,4 millions), Bordeaux (60,7), Lille, Roubaix et Tourcoing (16 millions pour l'ensemble des trois villes), Saint-Étienne (21,9), Nancy (56,6), Reims (21,0), Le Havre (6,8); des villes où domine l'industrie minière et métallurgique : Douai (43,6), Valenciennes (52,5), Longwy (18,9); ou l'industrie textile : Saint-Quentin (30,2), Épinal (20,2), Caudry, Elbeuf, Mazamet, etc.; quelques autres centres industriels secondaires isolés (Vierzon, Fougères, Millau, Saint-Junien, Salon); les ports militaires : Cherbourg (15,1), Brest (11,1), Toulon (14,1), Lorient, Rochefort. Les sorties de numéraire dominant encore dans tous les départements de la frontière nord-est et dans deux régions dont les caractères économiques diffèrent beaucoup de ceux des centres précédents : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Lot, Ardèche, mais pour des sommes minimes, et enfin sur certains points du midi viticole : Nîmes (21,5 millions), Béziers (8,6).

Les versements de numéraire par la circulation s'étendent sur une zone bien plus étendue, puisque 134 caisses sur 196 ⁽¹⁾ y participent. On n'y trouve que quelques grandes villes, comme Marseille, où les sorties équilibrent presque les rentrées; Nice, où les apports de la nombreuse population flottante font pencher la balance du côté des rentrées (13,4 millions par an); Nantes (11,8), Rouen (23,0), Toulouse (15,5). La grande masse des versements de la circulation s'effectue dans les régions de production agricole intense; parmi les caisses où ce mouvement est le plus actif, il faut citer Melun (28 millions par an), Meaux (17,5), Pontoise (15,7), Beauvais (23,3), Lisieux (23,2), Laval (21,5), Saint-Brieuc (19,8), Bourg (17,0), Tarbes (21,6), qui profite aussi de l'afflux des voyageurs dans les Pyrénées. Saintes (23,0) et La Rochesur-Yon (25,6) voient leur contingent grossi par le fait que les chemins de fer de l'État y centralisent leurs recettes pour les verser à la Banque, mais resteraient encore, même privés de cet appoint, d'actifs centres d'importation de monnaie. La liste se complète par des stations thermales, balnéaires et hivernales comme Vichy (16,7 millions), Aix-les-Bains, qui contribue aux 15,2 millions de rentrées de la caisse voisine de Chambéry, Dieppe (19,5), Cannes (10,6).

L'opposition entre les régions agricoles et les centres industriels présente donc la même netteté, qu'il s'agisse de variations saisonnières ou de courants permanents. Soit que les producteurs ruraux aillent vendre leurs produits dans les centres urbains, soit que les intermédiaires se déplacent pour procéder à l'achat des récoltes, les règlements s'effectuent le plus souvent au moyen d'espèces et de billets qu'acheteurs ou vendeurs transportent eux-mêmes,

(1) Les onze bureaux auxiliaires du département de la Seine sont comptés ici pour une seule caisse.

sans recourir la plupart du temps aux soins des banques pour leurs transferts de fonds. L'industrie et le commerce, au contraire, usent plus volontiers des modes de règlement perfectionnés pour le recouvrement de leurs créances. Il résulte de là que, dans les régions agricoles, les banques ne trouvent pas une quantité suffisante de tirages sur les centres industriels à mettre en compensation avec les créances que ces centres les ont chargées d'encaisser; en termes techniques, le papier de couverture fait défaut dans ces régions agricoles; de là la nécessité de procéder à des envois matériels de fonds que la Banque de France est chargée de centraliser.

Parmi les éléments qui concourent à former les excédents des recettes dans la plus grande partie de la province, il en est un dont il faut dès maintenant dire quelques mots, à cause des caractères différents qu'il offre suivant les régions. Il s'agit des recettes des chemins de fer. La plupart des compagnies (Est, Lyon, Midi, Orléans) versent tout ou partie des recettes de leurs gares à la succursale de la Banque de France la plus rapprochée; ces fonds sont mis à la disposition de la Compagnie à son siège central; les mouvements qui en résultent contribuent donc à renforcer les envois de numéraire dirigés des succursales vers Paris. Au contraire, la Compagnie du Nord procède elle-même à la centralisation de ses recettes; cette disposition tend à atténuer les rentrées d'espèces dans toutes les succursales de la Banque situées dans son réseau. Enfin, l'ancien réseau de l'État concentre lui-même ses fonds dans les gares de Saintes et de La Roche-sur-Yon, dont les versements renforcent dans ces villes, comme nous l'avons vu, les rentrées de numéraire à la Banque. Une mesure analogue a été prise sur le réseau racheté de l'Ouest; elle est trop récente pour avoir pu exercer une grande influence pendant la période que nous avons étudiée.

* * *

La localisation des émissions et des rentrées de monnaie, que nous venons d'examiner dans leur ensemble, présente des caractères différents suivant qu'il s'agit de billets de grosses ou de petites coupures, d'espèces d'or ou d'argent. La zone des émissions est encore très étroitement délimitée dans le cas des billets de 1.000 et 500 francs et présente à peu près les mêmes caractères que pour la masse totale du numéraire, sauf dans la moitié sud de la France; le midi viticole devient une région de rentrée, à l'exception de la région de Nîmes qui demande 11,2 millions par an, mais les demandes s'étendent à plusieurs départements du Massif Central : Cantal, Lot, Aveyron, Lozère. Il ne s'agit certainement pas de satisfaire les besoins locaux de ces régions où la fortune publique est peu développée, mais plutôt de pourvoir à des envois de fonds destinés à compléter ceux qui sont effectués par la Banque. Le faible poids de ces grosses coupures de billets les rend éminemment propres aux envois par plis chargés et assurés; les grandes banques, il y a quelques années, utilisaient couramment ce mode de transport, concurremment avec le virement de place à place que la Banque de France n'effectuait alors gra-

tuitement que dans certaines conditions; mais, depuis 1912, la Banque ne prélève plus aucune commission sur les virements déplacés; cette gratuité complète a amené les banques particulières à renoncer aux envois de billets de banque; c'est uniquement en utilisant les services de la Banque de France qu'elles effectuent leurs déplacements de fonds. Aussi la plupart des succursales de la Banque ont-elles vu décroître les excédents de demandes de gros billets, ou grandir les versements de ces billets provenant de la circulation. Certaines même, qui devaient autrefois satisfaire des demandes de grosses coupures destinées aux envois postaux, recueillent maintenant des excédents de ces mêmes billets que la circulation locale n'arrive pas à absorber.

Toutefois, si, pour tenir compte du rôle parallèle que jouent, dans les transports de fonds, les billets de 1.000 et 500 francs et les mandats de virement, on totalise les émissions des uns et des autres par les diverses caisses de la Banque, on constate que les caractères généraux des nouvelles zones ainsi délimitées ne diffèrent pas très notablement des précédentes; les excédents d'émission gagnent surtout du terrain dans la région de Nantes et d'Angers, la Manche, le Finistère, la Nièvre, la Saône-et-Loire, la Haute-Vienne, la Corrèze, la Creuse, les Hautes-Pyrénées, c'est-à-dire dans des régions d'élevage où les rentrées de grosses coupures sont générales, les ventes de bestiaux se réglant couramment en billets de cette nature.

Ces rentrées de billets de 1.000 et 500 francs prennent cependant une activité encore plus grande dans le voisinage de Paris (Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise), dans la Somme et la Seine-Inférieure; on les trouve en abondance dans les Deux-Sèvres, région d'élevage, dans la Loire, dans l'Hérault, dans les Alpes-Maritimes.

Les billets de 100 et de 50 francs, moins utilisables pour les envois de fonds importants, sont par contre plus aptes à satisfaire les besoins de la circulation courante, en dehors des grandes exploitations industrielles et commerciales. Peut-être se déplacent-ils autant que les coupures plus fortes, soit par la poste, en sommes relativement faibles, soit dans le portefeuille des voyageurs. Il est en tout cas à remarquer que les sorties constatées dans les régions d'émission ne sont pas compensées, à beaucoup près, par des rentrées des caisses avoisinantes. Ces régions sont sensiblement plus étendues que pour les grosses coupures; dans le nord et l'est, elles couvrent à peu près les mêmes départements, mais dans le midi les différences s'accroissent : toute la côte méditerranéenne, sauf les remarquables exceptions de Marseille, surabondamment pourvue de ces coupures, de Nice, alimentée par les voyageurs et de Montpellier, le massif alpin au sud de la Savoie, les centres industriels d'Annonay, de Millau, de Mazamet, sont consommateurs de billets, en proportions moindres, naturellement, que la région de Lyon et de Saint-Étienne; la viticulture, dont les transactions contribuent largement à alimenter les demandes du midi, active aussi celles du Bordelais et des Charentes; c'est ainsi que, dans la région de Cognac, les achats aux propriétaires récoltants se règlent généralement en billets de 100 francs. Dans l'ouest et le nord-ouest de la France, les demandes émanent surtout des centres industriels et des ports; le Havre et Rouen y participent activement.

Quant aux rentrées de ces billets, elles se répartissent surtout entre les

régions de culture intensive (Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Maine-et-Loire, etc.); les départements pyrénéens, de Bayonne à la Garonne, comptent aussi, pour les petites coupures, parmi les centres d'attraction les plus considérables.

* * *

Les espèces métalliques constituent une monnaie moins facilement déplaçable que les billets; il ne peut plus être question ici d'envois par la poste; seuls les déplacements individuels de la population et les transports effectués par les réseaux de chemins de fer qui centralisent eux-mêmes les recettes peuvent amener des transports de numéraire à grande distance. Aussi avons-nous souvent à constater, en ce qui concerne l'or, que les régions de fortes rentrées sont voisines des centres d'émission.

Ceux-ci comprennent d'abord, comme pour les autres formes de monnaie, Paris et les départements du nord et de l'est; les très fortes demandes qui s'y sont produites de 1908 à 1912 ne se retrouvent pas, à beaucoup près, dans les régions avoisinantes; elles ont servi en partie à alimenter la circulation locale, dont les besoins ont certainement grandi, surtout dans les régions en voie de grand développement comme la Lorraine française; elles ont en outre été exportées par les travailleurs temporaires venus de régions éloignées, comme les ouvriers du bâtiment à Paris; enfin, il faut considérer qu'une partie de cet or a disparu dans les caisses des particuliers qui, dans ces dernières années, se sont constitué des réserves liquides dans la crainte d'une guerre éventuelle; cette thésaurisation, qui a surtout été active à Paris et dans l'est, est certainement responsable en partie des demandes d'or considérables qui se sont produites dans ces régions.

Un autre foyer d'émission est constitué par les régions industrielles de Lyon et de Saint-Étienne, mais les 7,4 millions d'or que demandent annuellement ces villes sont restitués presque intégralement par la circulation dans la région agricole constituée par l'Ain, la Saône-et-Loire, une partie de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme, dont les produits assurent l'alimentation du million d'habitants concentré dans les arrondissements de Lyon et de Saint-Étienne.

Des mouvements d'une autre nature se produisent dans le midi : les départements viticoles demandent en moyenne chaque année 5,2 millions d'or à la Banque; une partie en est employée à payer les salaires de la main-d'œuvre qui vient s'employer dans la région au moment de la vendange. La saison finie, ces ouvriers emportent cet or chez eux, les uns en Espagne, les autres dans les Cévennes et les Causses, où les rentrées annuelles atteignent 4,8 millions par an. De même, les excédents que restitue la circulation dans la Creuse, la Corrèze et le Cantal viennent en partie de Paris et des grandes villes, où l'industrie du bâtiment recrute dans le centre de la France des ouvriers qui retournent passer la saison d'hiver dans leur pays d'origine. De même encore, les marins bretons au service de la marine marchande contribuent, au retour de leurs voyages, à constituer les excédents d'or que présente la circulation du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Il convient enfin de ne pas omettre une région isolée où les rentrées sont plus fortes que partout ailleurs, sans que la présence d'un foyer d'émission voisin en explique la provenance : c'est le département des Hautes-Pyrénées, où l'excédent annuel des versements d'or à la Banque atteint 6,9 millions, sans qu'on puisse trouver à cette particularité d'autre explication que l'affluence des touristes et des pèlerins dans la région.

Reste enfin l'argent, dont les excédents d'émission s'étendent sur une zone très large, mais qui occupe surtout les départements de l'ouest et du centre. Cette nature de monnaie est peu recherchée par l'est, sauf dans les Vosges; la circulation du département du Nord présente également des excédents extrêmement considérables (110, 9 millions par an), mais il s'agit là de mouvements purement factices, dus au drainage que l'état du change permet aux spéculateurs d'exercer sur la circulation monétaire de la Belgique, et contre lequel le gouvernement belge vient de prendre des mesures énergiques. De 1908 à 1912, les sommes ainsi importées en France et réexportées ensuite par la Banque de France à la demande de la Banque nationale de Belgique, ont atteint environ 700 millions, soit 140 millions par an en moyenne; si l'on en tient compte, on voit qu'en réalité, dans le département du Nord, qui reçoit la plus grande partie des sommes drainées, les prélèvements de la circulation, loin d'être inférieurs aux restitutions, les ont au contraire dépassées de près de 30 millions.

La proximité de la frontière fait apparaître, pour la même raison, mais dans des proportions infiniment moins fortes, des excédents anormaux dans la circulation des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Doubs et du territoire de Belfort. Cette influence de notre communauté de frontière avec les puissances de l'Union latine, que l'état du change force fréquemment à exporter leurs monnaies d'argent, paraît même s'étendre jusqu'à Lyon, qui, à l'inverse de la plupart des grandes villes, possède une circulation surabondante de monnaie blanche. Elle masque en partie les besoins réels de la région de l'est, et laisse une prédominance apparente à l'ouest dans la répartition des foyers d'émission. Il faut noter cependant que les fortes rentrées constatées dans les régions agricoles de la Bresse et du Mâconnais proviennent pour une part des très importantes dépenses des environs de Saint-Étienne; la circulation stéphanoise n'a certainement pas conservé les sommes très considérables que lui a versées la Banque, et les a remises vraisemblablement aux producteurs des denrées nécessaires à son approvisionnement courant.

Parmi les foyers d'émission des pièces de 5 francs et des monnaies divisionnaires, il faut signaler presque tous les centres industriels, à l'exception de ceux sur lesquels le voisinage des frontières exerce son action perturbatrice; les besoins courants de l'industrie pour le paiement de ses salaires suffisent à rendre compte de cette situation.

Les régions où la monnaie d'argent surabonde comprennent les départements agricoles voisins de Paris, la Bretagne, à l'exception des ports militaires de Brest et de Lorient, et surtout le Massif Central et le bassin de la Garonne : Toulouse et Tarbes sont au nombre des caisses où ce genre de numéraire présente les excédents les plus importants.

En somme, les mouvements intérieurs des différentes natures de monnaie présentent un certain nombre de caractères communs, qui tiennent surtout au contraste que nous avons déjà signalé entre les régions industrielles et les départements agricoles. Sur les 196 caisses examinées, 86 présentent une concordance parfaite entre ces mouvements, soit que toutes les sortes de monnaie leur soient versées, soit au contraire que l'excédent des demandes porte à la fois sur les gros et les petits billets, sur l'or et sur l'argent. Dans 85 autres, la discordance n'atteint qu'une seule sorte de numéraire, et très souvent ne porte que sur une faible somme; 25 seulement présentent des divergences plus accentuées, alors que le nombre le plus probable de ces divergences serait de 73 et celui des concordances complètes de 24 si la répartition se réglait suivant les lois du hasard.

On obtient aussi des résultats très nets si l'on groupe deux par deux les diverses sortes de monnaie, en examinant le nombre des concordances de sens entre leurs mouvements respectifs.

	Grosses coupures	Petites coupures	Or	Argent
	Nombre de concordances			
Grosses coupures	»	125	130	111
Petites coupures	125	»	156	130
Or	130	156	»	153
Argent	111	130	153	»

C'est entre les petits billets et l'or que la corrélation est la plus étroite, ces monnaies jouant dans la circulation un rôle similaire; c'est également avec l'or que les concordances sont les plus nombreuses pour les autres formes du numéraire.

* * *

Un dernier point reste à examiner. Tous ces mouvements de numéraire ne sont que la résultante de créances multiples et de nature diverse qui se règlent, soit par l'intermédiaire direct de la Banque de France, soit par l'entremise de sa clientèle qui la charge à son tour de ses mouvements de trésorerie. Ainsi se trouvent centralisés, dans les mouvements que nous avons analysés : les règlements de créances par effets de commerce, qui déterminent, dans les caisses des banques, un afflux ou un exode de numéraire suivant que les recouvrements à effectuer dépassent les escomptes de la région ou leur sont au contraire inférieurs; les achats et les ventes de titres, qui donnent lieu à un va-et-vient si considérable entre la province et Paris, etc. Les colonnes 3 et 4 du tableau joint à cette étude montrent, pour chaque département, la physionomie de ces mouvements, qui constituent un élément important de la balance locale des paiements. Les autres éléments de cette balance comprennent les règlements directs en espèces entre la population sédentaire et ses hôtes de passage : voyageurs et touristes important du numéraire, ou au contraire travailleurs temporaires contribuant à l'émigration de la monnaie. Ils comprennent en outre, pour des sommes très importantes, les paiements et les recettes effectués par l'entremise de l'État; ces mouvements de fonds, qui se

centralisent au compte du Trésor à la Banque, sont de deux natures : ceux qui résultent des recettes et dépenses budgétaires et des services de trésorerie, et ceux où l'État n'intervient que comme agent de transmission; c'est le cas pour les mandats-poste, bons de poste, mandats télégraphiques, etc., que l'Administration des Postes désigne sous le nom générique d'articles d'argent. Nous avons relevé, dans la colonne 1 du tableau, la balance moyenne annuelle du mouvement de ces articles d'argent : excédent d'émissions correspondant pour la poste, et, par l'intermédiaire du Trésor, pour la Banque, à une recette locale, ou excédent de paiements constituant au contraire une dépense.

La répartition géographique de ces mouvements présente peu de particularités; les excédents sont en général, dans un sens ou dans l'autre, beaucoup moins importants que ceux que nous avons pu constater à propos des mouvements de petites coupures de billets ou des tirages déplacés de la Banque de France. Dans les deux départements où les paiements dépassent de très loin les émissions : la Seine (205 millions) et les Bouches-du-Rhône (54 millions), il faut probablement tenir compte des mandats-poste venus d'Algérie, où les émissions sont très supérieures aux paiements, ce mode de transfert étant fréquemment employé pour les règlements entre la colonie et la métropole. On peut encore noter que les bureaux de poste ont, du fait des articles d'argent, plus à payer qu'à recevoir dans les départements bretons, dans la Gironde, la Haute-Garonne et les départements viticoles du midi. Peut-être, pour cette dernière région, faut-il voir là l'influence des ventes directes faites par les récoltants aux consommateurs; peut-être ne s'agit-il que d'habitudes locales qui font préférer, dans certains pays, le chèque ou la traite au mandat-poste, ou inversement.

Après déduction de ces opérations pour lesquelles l'État n'agit que comme intermédiaire, les mouvements de fonds entre le Trésor et la Banque, dans la plupart des départements, résultent des recettes et des dépenses du budget. Aussi les plus forts excédents de recettes apparaissent-ils dans les départements possédant un grand port de commerce ou des frontières de terre comportant de grosses recettes douanières; dans ceux où certaines productions, telles que le vin et le sucre, donnent lieu à d'importantes perceptions de la part de l'Administration des Contributions indirectes; dans la Vendée, où la centralisation des recettes du réseau de l'État concentre une partie des produits des départements voisins. Au contraire, l'excédent des dépenses est particulièrement accentué à Paris d'abord, puis dans les régions où la marine effectue la majeure partie de ses dépenses budgétaires : Finistère, Var, Manche, Morbihan; dans l'est, où se concentrent les dépenses du budget de la guerre; dans les départements où la culture du tabac nécessite des paiements lors de l'achat des feuilles, etc.

* * *

L'ensemble des résultats qui précèdent montre que l'équilibre monétaire, entre les diverses régions de la France est loin d'être naturellement parfait; il n'est acquis que grâce à l'intervention continuelle d'un organisme centralisateur et régulateur, sans lequel la nécessité, pour les banques privées, de procéder à des transports onéreux de numéraire, ne tarderait pas à rétablir

en France le change intérieur qui y existait autrefois, comme l'attestent les anciennes cotes de bourse. Cette situation est due à deux causes principales : les opérations de trésorerie de l'État, qui de toute nécessité est obligé de déplacer une grande partie de ses reccttes pour faire face à ses dépenses : puis l'opposition régnant entre les méthodes de règlement du commerce et de l'industrie, qui usent largement des services des banques, et celles de l'agriculture, qui s'en tient aux anciennes coutumes de paiement de la main à la main et déplace ainsi, toujours dans le même sens, de très grosses sommes qu'il faut ensuite rapatrier à grands frais. Si les agriculteurs se décidaient à user de modes de règlement moins archaïques, il serait possible d'éviter une grande partie des transports de numéraire qui représentent, pour l'ensemble de la machine économique, une perte d'énergie. Pour cette raison, parmi bien d'autres, il est à souhaiter que l'usage du crédit de banque se propage de plus en plus dans les milieux agricoles.

G. ROULLEAU.
